

Immo Moury reporte ses investissements

Pour 2009, Immo Moury s'est vu contraint de reporter ses décisions d'investissement, vu le contexte économique dégradé où le marché de l'investissement direct en biens immobiliers n'a pas encore intégré les nouvelles conditions transactionnelles. Le groupe indique cependant que de nombreux projets d'investissement immobiliers sont à l'étude, "ce qui devrait conduire à des investissements significatifs au cours des prochains exercices".

Bruxelles (L'Echo) - Au 31 mars 2009, le bénéfice d'exploitation des immeubles d'Immo Moury s'élevait à 1,3 million d'euros et son taux d'occupation atteignait 99,78%. La juste valeur du portefeuille immobilier de la plus petite Sicafi du pays s'élevait à 16,07 millions d'euros, et la juste valeur du portefeuille de titres d'autres Sicafi 3,1 millions d'euros, selon le cours de Bourse du 31 mars 2009. Ces chiffres sont en ligne avec le prospectus accompagnant l'IPO en juin 2008, précise le groupe dans un communiqué.

La juste valeur du portefeuille immobilier d'Immo Moury a progressé de 360.000 euros par rapport à avril et mai 2008, grâce à la signature de plusieurs baux de neuf ans ferme. La Sicafi a réalisé un bénéfice net de 1,8 million d'euros.

Pour 2009, Immo Moury s'est vu contraint de reporter ses décisions d'investissement, vu le contexte économique dégradé où le marché de l'investissement direct en biens immobiliers n'a pas encore intégré les nouvelles conditions transactionnelles. Le prospectus de l'IPO indiquait en effet que la Sicafi allait investir pour un montant de 17 millions d'euros avant le 30 juin 2009 afin de mettre en oeuvre sa stratégie de croissance.

Le groupe indique cependant que de nombreux projets d'investissement immobiliers sont à l'étude, "ce qui devrait conduire à des investissements significatifs au cours des prochains exercices".

Immo Moury proposera à l'assemblée générale des actionnaires, le 26 août, un **dividende net unitaire de 2,80 euros**, conforme au prospectus d'émission.

La première déclaration intermédiaire est prévue pour le 14 août.

isabelle.dykmans@lecho.be